

Collège La NOE LAMBERT

NOTRE PROJET D'ETABLISSEMENT.

Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Nos priorités.

- ▶ Encourager les élèves à persévérer, à faire de leur mieux, à être ambitieux, à s'impliquer, valoriser leurs progrès.
- ▶ Développer la bonne compréhension par les élèves des attendus disciplinaires et interdisciplinaires, et leur capacité à s'évaluer.
- ▶ Favoriser la maîtrise de la langue française, développer ses pratiques d'expression.
- ▶ Accompagner les élèves dans leur travail personnel, développer chez eux des méthodes d'apprentissage, de travail.
- ▶ Repérer et accompagner les élèves qui pourraient décrocher, les plus en rupture avec la scolarité et leur permettre d'accéder à une formation.
- ▶ Favoriser l'ouverture culturelle, les pratiques culturelles.

Nos moyens, nos actions : pistes à intégrer dans 6 fiches action (une par priorité)

- ▶ Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation
 - ▶ Construire, Mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage.
 - ▶ Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...).
-
- ▶ Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits ».
 - ▶ Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège.
 - ▶ Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées.
 - ▶ Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège.
 - ▶ Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté.
 - ▶ Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement.
 - ▶ Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième.
 - ▶ Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

Ces actions sont déclinées en objectifs plus opérationnels, formalisés au moyen de fiches, évalués et adaptés chaque année.

Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Nos priorités.

- ▶ Garantir un climat de sécurité serein, respectueux, au sein de l'établissement.
- ▶ Construire une cohérence d'attitude face aux élèves pour ce qui concerne le rôle éducatif de chacun, en faire une préoccupation partagée.
- ▶ Favoriser le respect mutuel, l'empathie, la tolérance, la pratique d'une communication non violente.
- ▶ Favoriser une confiance réciproque entre parents et professionnels du collège.
- ▶ Repérer les signaux du harcèlement, prévenir et traiter les situations de harcèlement.
- ▶ Prendre en compte, pour leur scolarité, la situation des élèves issus de la grande pauvreté.

Nos moyens, nos actions : pistes à intégrer dans 6 fiches action (une par priorité)

- ▶ Faire du règlement intérieur une référence partagée.
- ▶ Travailler sur le rapport au savoir et la coopération.
- ▶ Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement.
- ▶ Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités.
- ▶ Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants.
- ▶ Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels.
- ▶ Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège.
- ▶ Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance.
- ▶ Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites.
- ▶ Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité.
- ▶ Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions
- ▶ Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance.
- ▶ Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.

Ces actions sont déclinées en objectifs plus opérationnels, formalisés au moyen de fiches, évalués et adaptés chaque année.

FICHE ACTION

Axe 1 : Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Priorité 1 : Encourager les élèves à persévérer, à faire de leur mieux, à être ambitieux, à s'impliquer, valoriser leurs progrès.

Collège La NOE LAMBERT

Certains élèves sont en difficulté et s'estiment peu capables de progresser, ou se découragent, ne trouvent pas de motivations. D'autres ne vont pas au bout de leurs possibilités. Toutes les occasions d'encourager les élèves favorisent leur réussite.

Objectifs :

- valoriser les réussites.
- Clarifier pour les élèves ce qui va et ce qui ne va pas.
- Donner de l'ambition.

Actions :

- ☞ des PPRE sont mis en place avec une évaluation et une auto-évaluation de leurs effets ;
- ☞ le carnet de correspondance propose une page pour les mots d'encouragement, positifs ;
- ☞ lors du conseil de classe l'appréciation de l'élève comporte deux parties : « points positifs » et « conseils pour progresser » ;
- ☞ lors du conseil de classe, des mentions peuvent être prononcées :
 - Félicitations : élève dont l'attitude est positive, solidaire et les résultats scolaires très bons.
 - Tableau d'honneur : élève dont l'attitude est positive et les résultats scolaires très bons.
 - Compliments : élève dont l'attitude est positive et les résultats scolaires satisfaisants.
 - Encouragements : élève travailleur dont l'attitude est positive.
 -
- ☞ Les objectifs des PPRE sont pris en charge par l'ensemble de l'équipe pédagogique ;
- ☞ des entretiens individuels sont mis en place en 3^{ème} ;
- ☞ des actions proposées par les élèves dans le cadre du CVC sont encouragées ;
- ☞ des actions de découverte des métiers sont mises en place pour permettre aux élèves d'élargir leurs horizons (visites de lycée, forum, partenariats...);
- ☞ un foyer élèves est créé ;
- ☞ pour le travail sur les compétences, des échelles descriptives sont utilisées pour permettre aux élèves de se situer.

Pistes : Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation / Construire, Mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage / Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...) / Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits » / Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège / Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées / Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège / Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté / Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement / Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième / Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

FICHE ACTION

Axe 1 : Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Priorité 2 : Développer la bonne compréhension par les élèves des attendus disciplinaires et interdisciplinaires, et leur capacité à s'évaluer.

Collège La NOE LAMBERT

L'enquête sur le climat scolaire a montré que les élèves ne sont pas toujours à même de bien évaluer leurs compétences. La mise en place des « devoirs faits » a pu mettre l'accent sur le manque de compréhension, pour certains élèves, des tâches à réaliser.

La méconnaissance, par les élèves, des compétences en jeu ne favorise pas un investissement à long terme.

Objectifs :

- Permettre aux élèves de mieux se situer.
- Améliorer l'évaluation des compétences.

Actions :

☞ Un enseignement par compétences sans évaluation chiffrée est mis en place sur l'ensemble de l'établissement ;

☞ un pré positionnement sur leur degré de maîtrise des compétences est communiqué aux élèves de 3^{ème} lors du second trimestre.

☞ des grilles de compétences disciplinaires sont mises en place, avec des échelles descriptives.

☞ les PPRE mis en place intègrent une démarche d'auto-évaluation.

☞ des devoirs communs sont organisés en classe de 3^{ème} pour permettre aux élèves de se positionner par rapport aux attendus, dans l'objectif du brevet.

Pistes : Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation / Construire, mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage / Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...) / Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits » / Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège / Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées / Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège / Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté / Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement / Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième / Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

Axe 1 : Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Priorité 3 : Favoriser la maîtrise de la langue française, développer ses pratiques d'expression.

Collège La NOË LAMBERT

La maîtrise de la langue reste une difficulté forte pour une partie des élèves. Des élèves allophones rejoignent les classes avec une maîtrise encore imparfaite de la langue.

Actions

- ☞ Faire vivre le temps de lecture pour tous prévu au règlement intérieur ;
- ☞ utiliser le dispositif de l'accompagnement personnalisé pour travailler les compétences transversales liées à la maîtrise de la langue et à l'expression ;
- ☞ emmener tous les élèves de sixième à la médiathèque du quartier ;
- ☞ mettre en place chaque année des projets favorisant l'écriture (ex. projet avec les Utopiales pour des classes de 3^{ème}, projet musique de la 6^{ème} SEGPA, projet « jeune reporter » de l'Association Entre les lignes,...) ;
- ☞ mettre en place des projets sur un niveau entier, en sixième ou en cinquième, pour favoriser la lecture, l'écriture, le débat (ex : projet « prix littéraire ») ;
- ☞ pratique de la lecture au CDI avant l'utilisation d'un ordinateur ;
- ☞ instauration d'un club lecture au CDI.

Pistes : Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation / Construire, mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage / Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...) / Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits » / Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège / Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées / Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège / Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté / Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement / Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième / Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

Axe 1 : Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Priorité 4 : Accompagner les élèves dans leur travail personnel, développer chez eux des méthodes d'apprentissage, de travail.

Collège La NOE LAMBERT

Le constat est souvent fait d'un travail personnel insuffisant, ou de méthodes de travail qui ne permettent pas de répondre aux attentes.

Objectifs :

Améliorer la qualité du travail personnel, l'appropriation de méthodes de travail efficaces.

Actions :

☞ Des heures de classe consacrées aux méthodes de travail, l'accompagnement personnalisé sera en particulier mobilisé pour ce travail ;

☞ rédaction de fiches méthodologiques disciplinaires communes ;

☞ mise en place d'un professeur référent pour les devoirs faits (cf. ses missions revues pour la rentrée 2019).

Pour la mise en place des « devoirs faits » :

- Réunion fin septembre du professeur référent et de l'ensemble des intervenants afin de préciser les attentes.
- engagement trimestriel et obligation d'assiduité des élèves
- deux modes d'inscription :

inscription suite à repérage des élèves par l'équipe enseignante. Le professeur principal se charge de contacter les familles. La liste des élèves doit être établie fin septembre pour un début en octobre ;

inscription sur volontariat.

- Création d'une ligne dans le bulletin ;
- accès des intervenants devoirs faits au cahier de textes de toutes les classes ;
- tout élève refusant le travail ou perturbant le dispositif pourra en être exclu ;

☞ veiller au respect du rituel de vérification de la compréhension des travaux à faire et de leur prise en note sur l'agenda papier des élèves (cf. article 8 du règlement intérieur).

Pistes : Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation / Construire, mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage / Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...) / Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits » / Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège / Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées / Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège / Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté / Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement / Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième / Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

Axe 1 : Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Priorité 5 : Repérer et accompagner les élèves qui pourraient décrocher, les plus en rupture avec la scolarité et leur permettre d'accéder à une formation.

Collège La NOE LAMBERT

Des élèves se trouvent sans solution d'orientation en fin de troisième. Certains sont confrontés à des difficultés particulières, ont une estime d'eux même faible, et nécessitent un accompagnement spécifique. Confrontés à l'échec scolaire, à leurs difficultés, des élèves ont du mal à respecter le cadre du collège, les règles de vie.

Objectifs :

Permettre aux élèves passifs ou en opposition de rentrer de nouveau dans une démarche d'apprentissage.

Viser pour tous une orientation positive en fin de 3^{ème}

Actions :

- ☞ Des PPRE sont mis en place ;

- ☞ un professeur référent est désigné pour la prévention du décrochage ;

- ☞ la cellule de veille se réunit régulièrement et améliore la communication aux équipes pédagogiques les informations utiles à la prise en charge des élèves ;

- ☞ des parcours dérogatoires sont mis en place quand la situation le justifie ;

- ☞ des parcours d'accompagnement sont mis en place dans le cadre de partenariats ;

- ☞ des actions de découverte des métiers et des formations coordonnées entre les différents dispositifs sont mises en place pour favoriser la construction des projets des élèves ;

- ☞ un accompagnement spécifique est mis en place pour les élèves potentiellement décrocheurs (ateliers en lien avec les CPS, tutorat...)

Pistes : Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation / Construire, mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage / Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...) / Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits » / Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège / Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées / Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège / Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté / Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement / Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième / Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.

Axe 1 : Accompagner chaque élève dans sa propre réussite.

Priorité 6 : Favoriser l'ouverture culturelle, les pratiques culturelles.

Collège La NOE LAMBERT

L'ouverture culturelle est importante pour l'entrée dans les apprentissages, la compréhension du monde. Une proportion importante des élèves accueillis peut rencontrer des difficultés matérielles qui constituent un obstacle pour accéder aux ressources, aux pratiques culturelles.

Objectifs : encourager la curiosité envers les différentes formes et pratiques culturelles, faciliter l'accès à la culture.

Actions :

☞ Quand un séjour, une sortie est organisé(e), une attention forte est portée sur la situation des élèves pour éviter une exclusion pour raison financière ;

☞ toutes les classes de 6^{ème}, la classe de 5A et l'UPE2A sont inscrites à l'opération « collège au cinéma » ;

☞ l'enseignement de langues et cultures de l'Antiquité et de chant choral est proposé aux élèves sans sélection ;

Un enseignement de langue et culture européenne est ouvert dans l'établissement, le premier critère de sélection est la motivation des élèves ;

☞ des sorties sont proposées aux élèves, adossées à un travail pédagogique (ferme pédagogique, planétarium, Chronographe, musées, Grand T...) ;

☞ des partenariats sont recherchés : médiathèque de quartier, bibliothèque départementale... ;

☞ des rencontres avec des auteurs, des artistes sont recherchées, la confrontation des élèves à des œuvres d'art, leur découverte est favorisée.

☞ l'association sportive propose des activités offrant une ouverture culturelle

Pistes : Généraliser l'évaluation des compétences, et développer l'auto-évaluation / Construire, mobiliser les dispositifs d'accompagnement : PPRE, PAP, PPS, parcours individualisés et actions de prévention du décrochage / Construire des projets de discipline autour des priorités pédagogiques (travail sur les compétences, mobilisation des dispositifs : AP, EPI...) / Porter une attention forte aux devoirs donnés, en lien avec la mise en œuvre des « Devoirs faits » / Assurer une structuration cohérente des différents « **Parcours** », adossée aux priorités du collège / Définir pour les élèves et adopter des règles de travail partagées / Construire un plan de formation, priorité de l'établissement et permettre les échanges, la collaboration entre les professeurs du collège / Faire du CVC un lieu d'investissement des élèves, d'éducation à l'autonomie, à la construction de la citoyenneté / Favoriser la réussite des inclusions entre les différentes structures de l'établissement / Favoriser les transitions, de l'école au collège, du collège au lycée, à la formation post troisième / Organiser le temps scolaire pour favoriser la réussite des élèves.



FICHE ACTION

Axe 2 : Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Priorité 1 : Garantir un climat de sécurité serein, respectueux, au sein de l'établissement.

Collège La NOE LAMBERT

L'enquête sur le climat scolaire a confirmé les objectifs à travailler.

Objectifs :

Maintenir un climat serein favorable pour les élèves à une bonne entrée dans les apprentissages

Actions :

- ☞ quatre séances de deux heures sur la prévention primaire des violences, les codes sociaux sont réalisés dans les classes de 6^{ème} ;
- ☞ le plan de circulation, les règles de rangement sur la cour, les rituels d'entrée en classe sont pris en charge collectivement pour pérenniser leur respect ;
- ☞ Faire vivre le CVC en partenariat avec l'ACCOORD sur un mode d'action « participatif » ;
- ☞ Construire le projet de foyer des élèves ;
- ☞ Les ateliers proposés à la rentrée des élèves participent à l'installation d'un climat scolaire positif.

Pistes : *Faire du règlement intérieur une référence partagée / Travailler sur le rapport au savoir et la coopération / Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement / Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités / Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants / Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels / Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège / Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance / Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites / Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité / Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions / Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance / Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.*



Collège La NOE LAMBERT

FICHE ACTION

Axe 2 : Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Priorité 2 : Construire une cohérence d'attitude face aux élèves pour ce qui concerne le rôle éducatif de chacun, en faire une préoccupation partagée.

Le climat scolaire est lié à la clarté des règles et au sentiment de justice scolaire. Le partage par les adultes d'une même conception des règles de vie est essentiel. *On ne respecte pas les règles pour ne pas être puni, mais parce qu'on en comprend l'utilité sociale. (Éric Debarbieux).*

Objectifs

Contribuer par un cadre clair et cohérent à l'amélioration du climat scolaire.

Actions :

- ☞ des entretiens de médiation avec l'élève et sa famille sont mis en place quand la situation l'exige ;
- ☞ les punitions sont prises en charge par celui qui en décide ;
- ☞ des règles communes sont définies et prises en charge par les équipes (règlement de la classe (P.E.N.S.E), protocoles rappelés en début d'année pour les retards, absences...);
- ☞ les règles de circulation, d'entrée en classe sont expliquées aux élèves et prises en charge collectivement ;
- ☞ une programmation commune des heures de vie de classe est réalisée en 6^{ème} et 3^{ème}.

Pistes : *Faire du règlement intérieur une référence partagée / Travailler sur le rapport au savoir et la coopération / Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement / Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités / Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants / Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels / Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège / Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance / Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites / Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité / Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions / Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance / Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.*



FICHE ACTION

Axe 2 : Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Priorité 3 : Favoriser le respect mutuel, l'empathie, la tolérance, la pratique d'une communication non violente.

Collège La NOE LAMBERT

Si les élèves déclarent en majorité se sentir bien au collège, les exclusions de cours, les punitions, les sanctions, révèlent des situations d'apprentissage parfois difficiles, des attitudes d'exclusion entre élèves.

La non-reconnaissance des facteurs émotionnels, l'absence de gestion des émotions génèrent des situations de conflit.

Objectifs :

Développer les attitudes bienveillantes, l'empathie.

Lutter contre les attitudes d'exclusion potentielles, les situations de harcèlement, aider et accompagner les plus fragiles.

Actions :

- ☞ mise en place de séances de 2 heures en sixième sur les codes sociaux ;
- ☞ réalisation de travaux de groupes pour développer les compétences de coopération ;
- ☞ réalisation d'actions de prévention du harcèlement à destination des classes ;
- ☞ réunion régulière de la cellule de veille et transmission des informations indispensables aux équipes pédagogiques ;
- ☞ instauration de journées de sensibilisation autour des discriminations pour les classes de 6^{ème} et 4^{ème}

Pistes : Faire du règlement intérieur une référence partagée / Travailler sur le rapport au savoir et la coopération / Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement / Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités / Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants / Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels / Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège / Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance / Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites / Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité / Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions / Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance / Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.



FICHE ACTION

Axe 2 : Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Priorité 4 : Favoriser une confiance réciproque entre parents et professionnels du collège.

Collège La NOE LAMBERT

Une relation confiante entre parents et professionnels de l'établissement est propice à la réussite et à l'intégration des élèves. À l'arrivée au collège, les contacts sont souvent plus difficiles à établir qu'en primaire. Un dialogue insuffisant peut susciter des remises en cause des enseignements, ou de l'attitude des parents, loin des principes de la coéducation.

Le collège scolarise des enfants dont les parents peuvent se sentir exclus, non écoutés.

Une association de parents est présente au collège, investie, elle ne représente pas non plus tout le spectre sociologique des parents.

Objectifs :

Favoriser le dialogue, une confiance réciproque, entre parents et professionnels, sur les objectifs de la scolarité.

Actions :

☞ des réunions de rentrée sont organisées le premier mois pour permettre d'établir un premier échange autour de la rentrée scolaire. Leurs modalités favorisent les échanges, évitent des discours seulement prescriptifs) ;

☞ les modalités des rencontres parents professeurs (autres que celles du premier mois) seront réorganisées après un dialogue avec les représentants des parents ;

☞ toutes les opportunités pour établir des rencontres moins formelles permettant de prendre contact avec les familles les plus éloignées de l'école seront utilisées : réunion de bilans de projets, invitation des parents le soir du premier jour de rentrée des élèves de sixième, intégration de projet dans le cadre de la liaison avec les écoles... ;

☞ la présentation du collège dans les écoles primaires pour les parents des CM1 et CM2 est poursuivie ;

☞ la fédération de parents est invitée à différents événements au collège (Portes ouvertes, accueil des parents de 6^{ème} lors de la rentrée scolaire..., et lors de la présentation du collège dans les écoles ;

☞ le carnet de correspondance est valorisé pour en faire un véritable outil de dialogue ;

☞ une formation sur l'accueil des élèves, des parents, confrontés à la grande pauvreté est mise en place ;

☞ le partenariat avec la maison de quartier est encouragé, par exemple autour de réunion sur la parentalité organisée dans ses locaux ;

☞ un atelier OEPRE est ouvert, pour des parents non francophones (apprentissage de la langue et découverte du fonctionnement de l'école) ;

☞ des ateliers sont proposés aux parents pour la création de leurs comptes parents, l'utilisation de *Pronote*.

Pistes : *Faire du règlement intérieur une référence partagée / Travailler sur le rapport au savoir et la coopération / Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement / Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités / Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants / Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels / Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège / Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance / Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites / Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité / Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions / Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance / Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.*



FICHE ACTION

Axe 2 : Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Priorité 5 : Repérer les signaux du harcèlement, prévenir et traiter les situations de harcèlement.

Collège LA NOË LAMBERT

La réalité du collège, à LA NOË LAMBERT comme ailleurs fait que les situations de harcèlement existent et sont parfois difficiles à identifier.

Objectifs :

Sensibiliser à la prévention du harcèlement, détecter les signaux, apporter une réponse.

Actions :

- ☞ des actions de prévention, d'information sont mises en place dans les classes, en relation avec le parcours santé ;
- ☞ une attention forte est portée à l'écoute des élèves, au repérage des signaux (absences, chute des résultats...),
- ☞ les informations entre professionnels sont partagées lors d'une cellule de veille, tous les 15 jours)

Pistes : *Faire du règlement intérieur une référence partagée / Travailler sur le rapport au savoir et la coopération / Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement / Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités / Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants / Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels / Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège / Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance / Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites / Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité / Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions / Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance / Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.*



FICHE ACTION

Axe 2 : Coopérer pour favoriser une école sereine dans un climat de confiance.

Priorité 6 : Prendre en compte, pour leur scolarité, la situation des élèves issus de la grande pauvreté.

Collège La NOË LAMBERT

Le collège scolarise une part importante d'élèves ayant un IPS faible, issus de l'un des quartiers les plus pauvres de la métropole.

Objectifs :

Connaître et prendre en compte la situation des élèves confrontés à la grande pauvreté pour les accueillir et leur permettre de réussir leur scolarité au collège.

Actions :

- ☞ présentation régulière aux personnels des indicateurs du collège ;
- ☞ sensibilisation des personnels lors de la prérentrée ;
- ☞ mobilisation des fonds sociaux pour accompagner les familles (restauration scolaire, achat de fournitures...) ;
- ☞ aide des familles pour éviter l'exclusion par l'argent en cas de projets avec participation des familles ;
- ☞ mise en place d'actions de formation envisagée dans le plan de formation ;
- ☞ vigilance et accompagnement des familles lors de la campagne de bourses : repérage des nouvelles familles qui ne se sont pas manifestées, relance téléphonique, mise à disposition de dossiers papier et/ou accompagnement pour la démarche par Internet...)

Pistes : *Faire du règlement intérieur une référence partagée / Travailler sur le rapport au savoir et la coopération / Valoriser la diversité culturelle présente au sein de l'établissement / Construire des dispositifs partenariaux en lien avec ces priorités / Renforcer le dialogue entre les élèves et les personnels enseignants / Assurer le lien entre la cellule de veille et les autres personnels / Décliner le programme du CESC, du parcours santé au service des priorités du collège / Permettre au CVC d'être un outil d'intégration, d'appartenance / Développer le sentiment d'appartenance en valorisant les réussites / Assurer l'exécution du PPMS, associer les élèves à la prise en compte des impératifs de sécurité / Travailler avec les élèves le sens des punitions et des sanctions / Faire du carnet de liaison un outil de communication et d'appartenance / Développer, faire connaître le projet de vie scolaire.*